

GUIDE DE L'ORGANISATEUR

Le 18 novembre 2025 aura lieu la 5^{ème} édition de la Journée contre la précarité énergétique.

Lancée en 2020 et pilotée par 20 organisations, cette journée nationale a pour objectif de **rendre visible et d'interpeller** autour de la précarité énergétique.

Car malheureusement en 2025, la précarité énergétique est encore trop d'actualité. Cette année, plus d'1 Français e sur 4 a eu des difficultés pour payer ses factures d'énergie. Un autre triste record a été battu : 30 % des Français es ont souffert du froid dans leur logement. C'est 2 fois plus qu'en 2020, année de lancement de la Journée.

En 2024, les prix de l'énergie ont enfin baissé après avoir flambé pendant la crise énergétique. Mais les associations sont inquiètes : sans mesures sociales et compensatoires, certains dispositifs nationaux et européens pourraient encore faire exploser les factures dans les deux années à venir. Les personnes en précarité énergétique paieraient le prix fort.

L'année dernière, vous étiez 160 organisateurs d'événements partout en France. Soyons encore plus nombreuses et nombreux en 2025 à unir nos voix pour alerter sur le drame social, sanitaire et écologique qu'est la précarité énergétique.

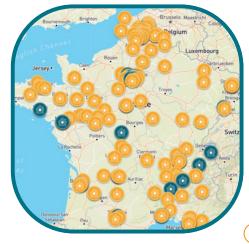
Pour cette nouvelle édition, nous invitons les organisateurs à se rencontrer pour **organiser des événements communs**, sous forme de forum ou de salon par exemple. Vous pouvez consulter la carte sur notre site pour identifier des organisations engagées près de vous.

La JCPE 2024 en chiffres









Pourquoi participer à cette journée?

- Sensibiliser le grand public à ce phénomène et aux difficultés rencontrées par les ménages qui en souffrent.
- Soutenir et rendre visible les acteurs et solutions de lutte contre la précarité énergétique.
- Promouvoir le développement d'aides à la rénovation et au paiement des factures énergétiques.
- Renforcer la mobilisation des pouvoirs publics locaux et nationaux pour cette cause au carrefour des enjeux climatiques et sociaux.

Qui peut organiser un événement?

Tout le monde peut participer : collectivités locales, établissements semi-public, fondations, associations, entreprises, élu•es, citoyen•nes, écoles, etc...

Quel type d'événement organiser?

Locaux ou nationaux, tous les événements sont possibles tant qu'ils respectent la charte événementielle *(voir page 4)*, et qu'ils ont lieu le 18 novembre 2025 (ou dans la semaine précédente ou suivante si impossible le jour J). Vous retrouverez notre boîte à idées page 6!

En participant à la Journée contre la précarité énergétique, vous ancrez votre action dans une dynamique collective et nationale, et bénéficiez de la communication officielle de l'événement. **Ce guide est là pour vous aider à organiser un évènement dans ce cadre**.

ÉTAPE 1 Concevez votre événement

ÉTAPE 2 Labellisez votre événement

ÉTAPE 3 Communiquez sur votre événement

ÉTAPE 4 Mobilisez-vous en ligne

ÉTAPE 5 Restez connecté·es

LA CHARTE ÉVÉNEMENTIELLE

L'objectif principal de l'évènement est la sensibilisation du grand public et des pouvoirs publics à la précarité énergétique et aux moyens pérennes de lutte contre ce phénomène. Cette charte s'applique à chaque étape de l'évènement et valorise les organisateurs qui s'engagent dans une démarche vertueuse. Nous relaierons dans notre communication officielle et labelliserons <u>uniquement</u> les manifestations engagées dans ce processus. En inscrivant leurs évènements au programme officiel de la Journée contre la précarité énergétique, les organisations signataires s'engagent à ce que :

- Les actions aillent dans le sens d'une amélioration de la situation économique, sociale et/ou sanitaire des ménages concernés. Pour que l'événement soit labellisé par la JCPE, celui-ci doit encourager les rénovations globales et performantes visant une amélioration significative et durable de la performance énergétique du logement (réalisation d'un maximum de travaux en une seule étape, si nécessaire phasage des travaux en veillant à ne pas créer de pathologies ou d'impasses de rénovation, en lien avec les recommandations du Rapport ADEME, La rénovation performante par étapes). Une vigilance accrue sera faite vis-à-vis des approches promouvant les rénovations par geste non coordonnées, qui ne règlent pas le problème de façon satisfaisante.
 - Sexemple d'évènements proscrits : Opérations "isolations à 1 euro"
- Il n'y ait aucune récupération commerciale destinée uniquement à vendre des services, prestations et équipements, ou ayant pour but de financer l'organisation en question.
 - Exemple d'évènements proscrits : "- 20% sur les chaudières à l'occasion de la journée contre la précarité énergétique"
- La logistique (organisation, communication, installation, désinstallation) des événements et la sécurité des personnes participant à ces manifestations soit assurée par les organisations.
- L'impact environnemental de ces évènements soit limité (économiser les ressources énergétiques et favoriser une communication éco responsable; privilégier l'utilisation de produits et d'installations réutilisables et recyclables; réduire, trier et valoriser les déchets.)

En cas de non respect de ces engagements, nous supprimerons immédiatement l'action inscrite au programme officiel et demanderons aux participants de ne plus inscrire la communication autour de leur évènement dans le cadre de la Journée contre la précarité énergétique (utilisation du logo, de la charte graphique...).



ÉTAPE 1 Concevez votre événement

Différents formats d'événements sont possibles, du plus engageant (une journée entière thématique) au plus facile pour démarrer (atelier décryptage des factures ou permanences de présentation des aides à la rénovation).

Consultez le <u>programme des années précédentes</u> pour vous en inspirer!

OBJECTIF 2025 : ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS COLLECTIFS

Afin de rassembler plus de public, nous vous invitons à prendre contact avec les autres organisations locales pour **construire collectivement des événements communs dans vos villes**. Cela vous permettra de rassembler par exemple des stands, différents ateliers, des tables-rondes et autres pour mobiliser en un seul et même lieu avec un programme complet.

FINANCEMENT

Nous ne fournissons pas de soutien financier aux organisateurs. Vous pouvez néanmoins demander des financements, un soutien logistique ou de communication auprès de partenaires potentiels : mairies et autres collectivités locales, entreprises locales, associations...

Vous pouvez aussi proposer une contribution financière des participant·es « à prix libre et conscient ».

Rappelez-vous simplement que les évènements de la Journée contre la précarité énergétique ne doivent pas avoir de caractère commercial ou avoir pour but de financer votre organisation.



BOITE À IDÉES

Conférence, table-ronde, webinaire

- En ligne ou physique
- Avec une sélection d'acteurs de la lutte contre la précarité énergétique, représentant es politiques, ou de ménages concernés

Visites, portes ouvertes

- Visites de chantiers de rénovation type ou innovants, en présence des habitant·es, et présentés par des conseiller·es, des architectes ou/et des artisan·es
- "Balades thermiques" pour sensibiliser sur la mauvaise qualité de notre parc de logement
- Chantiers d'auto-réhabilitation participatifs

Publication de rapports, lancement d'études

Formations et ateliers

- Ateliers et fresques pour le grand public sur la rénovation et les écogestes
- Formations ou ateliers de sensibilisation au sein de votre entreprise

Stands et porte-à-porte

- Stand d'information sur un lieu fréquenté (place publique, marché, centre commercial, ...) afin de sensibiliser le plus grand nombre et identifier les ménages en situation de précarité énergétique
- Porte-à-porte pour informer sur les aides à la rénovation et au paiement des charges, recueillir des témoignages

Interpellation

- Organisation d'un happening, d'un rassemblement ou d'une manifestation
- Récoltes de fonds pour financer des rénovations de passoires thermiques habitées par des ménages modestes
- Envoi d'un communiqué en votre nom à la presse nationale ou locale
- Campagne d'affichage

ÉTAPE 2 Labellisez votre événement

Une fois que votre projet d'événement est mûr, faites le labelliser et figurer sur la carte des évènements officiels de la Journée contre la précarité énergétique.



Les évènements sont modérés. Si votre événement correspond aux critères de labellisation, il sera officiellement enregistré au programme.

- Nous vous enverrons les outils de communication liés à l'évènement sur l'adresse email renseignée.
- Votre email sera ajouté à une boucle de diffusion sur laquelle vous recevrez des informations complémentaires au fur et à mesure de l'organisation de la Journée et de la création des outils de communication.



Communiquez sur votre événement

- Dès maintenant, **diffusez le Save The Date** ou envoyez un mail à votre réseau pour les prévenir de votre participation et les inviter à la journée.
- Au moins 30 jours avant le jour J, **contactez la Mairie et le bulletin communal**, pour les tenir au courant de l'initiative et les inciter à la soutenir.
- Faites un article dans une de vos newsletter, sur votre site Internet.
- Communiquez sur les réseaux sociaux.
- Imprimez un flyer ou des affiches à mettre dans les lieux publics et commerciaux locaux, chez plusieurs associations locales, dans votre Mairie, à la poste, dans les écoles et université...
- Contactez les **médias locaux** (presse, radio, TV, ...) qui sont souvent preneurs de ce genre d'initiatives.
- Conviez des **acteurs locaux** (Associations, entreprises, magasins, commerces, etc.) pouvant vous appuyer sur l'organisation.

Des outils de communication sont mis à votre disposition :

- Le **logo** et la **charte graphique** de la Journée contre la précarité énergétique.
- Des **affiches à personnaliser**, avec un encadré où vous pourrez renseigner le lieu et la date de votre évènement.
- Le Save The Date, un bandeau de signature mail.
- Des visuels et des bannières pour communiquer sur vos réseaux sociaux (Instagram, LinkedIn, Facebook et autres).

KIT DE COMMUNICATION

Le jour de votre événement, prenez des photos, postez les sur vos réseaux et envoyez les nous à journee.precarite.energetique@gmail.com pour montrer à quoi ressemble concrètement la Journée contre la précarité énergétique.

ÉTAPE 4 Mobilisez-vous en ligne

Menez vos propres actions en ligne

- Lancement d'une **pétition** ou d'une **tribune**, signée par des particuliers, des associations ou des élu es pour encourager des annonces gouvernementales
- Création de **vidéos** de sensibilisation
- Quizz, jeux
- Rédaction d'un article pour un site Internet, un média
- Relais des infographies ou d'articles sur les réseaux sociaux
- Lancement d'un appel à témoignage

Relayez notre campagne digitale

Partagez l'appel à participer



Relayez nos publications sur <u>LinkedIn</u>, <u>Instagram</u>, <u>Bluesky</u> et <u>TikTok</u>, ou faites vos propres publications en téléchargeant les visuels de notre <u>kit de communication</u>.

Infographies



Elles sont publiées chaque semaine sur nos réseaux sociaux, où vous pouvez directement les partager! Nous les mettons également à votre disposition pour vos propres publications, vos sites internets, vos e-mailings, les imprimer pour les afficher lors de vos événements, etc...











Quatre artistes ont réalisé des affiches. Elles sont à votre disposition pour les partager sur les réseaux sociaux, ou les imprimer pour décorer vos événements et même les coller sur les murs de votre ville!

ÉTAPE 5 Restez connecté · es

En rejoignant le **Google Group** des organisateurs d'événements. Nous y partagerons les différents documents et informations utiles, liens des posts à partager...

Contacts

Mathilde Caud I Chargée de communication JCPE



journee.precarite.energetique@gmail.com

Maider Olivier I Chargée de plaidoyer climat - logement Fondation pour le logement des défavorisés I Coordinatrice JCPE



molivier@fondationpourlelogement.fr

Suivre la Journée sur les réseaux sociaux

- Journée contre la Précarité énergétique
- <u>@jcpe_fr</u>
- @icpe-france.bsky.social
- @jcpe_fr

www.journee-precarite-energetique.fr





































